

SOYEZ UN EMPLOYEUR ENGAGÉ POUR LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE!

COMMENT FAVORISER LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE DES JEUNES?

LES EMPLOYEURS PEUVENT POSER DES GESTES CONCRETS POUR FAVORISER LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE DE LEURS ÉTUDIANTS-EMPLOYÉS OU STAGIAIRES :

**ADOPTER
DE BONNES
PRATIQUES DE
GESTION**
des étudiants-
employés

**FAVORISER UNE
SAINTE
CONCILIATION**
études-travail

**ACCUEILLIR
DES STAGIAIRES
ET FAVORISER
LEUR RÉUSSITE
ÉDUCATIVE**

**ENCOURAGER
LE RETOUR AUX
ÉTUDES ET LA
FORMATION
CONTINUE**
des employés

**S'IMPLIQUER AU
SEIN DE PROJETS**
liés à la persévérance
scolaire dans les
milieux

**ET PLUS
ENCORE!**

DES BÉNÉFICES POUR LES ENTREPRISES...

- Des employés soutenus dans leurs projets d'études et donc plus motivés au travail, assurant un meilleur rendement
- Une meilleure attraction et une meilleure fidélisation des employés.
- Une relève d'employés réguliers déjà bien intégrés à la fin de leurs études
- Une perception positive des entreprises par les parents et la communauté

POURQUOI INVESTIR DANS LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE?

En étant engagé pour la réussite éducative, vous vous positionnez comme un **EMPLOYEUR DE CHOIX** pour les personnes ayant un projet d'études ou un statut d'étudiant.

DE PLUS EN PLUS DE JEUNES OCCUPENT UN EMPLOI DURANT LEURS ÉTUDES.

Avant même la pandémie de la COVID-19 et la pénurie de main-d'œuvre, plus de la moitié des étudiants occupaient un emploi.

Depuis la pandémie, les entreprises ont assisté à une entrée massive des étudiants sur le marché du travail et ces derniers sont de plus en plus jeunes. Certains travaillent même à partir de 11 ans¹!



PLUS DE 2 ÉTUDIANTS SUR 5 (43 %) CONSACRENT PLUS DE 15 HEURES PAR SEMAINE À LEUR EMPLOI².

LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE, UN ENJEU PRÉOCCUPANT

Le taux de décrochage en Estrie (16,4%) est plus élevé qu'au Québec.



HAUSSE DU TAUX DE DÉCROCHAGE SCOLAIRE ANTICIPÉE



LES ENTREPRISES GAGNENT À ENCOURAGER LA DIPLOMATION.

Investir dans l'éducation des étudiants-employés et dans la formation en milieu de travail leur donne accès à une main-d'œuvre qualifiée dont elles auront besoin dans un avenir rapproché³.

LES EMPLOYEURS AU CŒUR DE LA MOTIVATION DES ÉTUDIANTS⁴

32 % des jeunes persévérants ont affirmé que les **encouragements** ont fait une différence.

34 % sont retournés à l'école, principalement grâce à une **expérience de travail**.

TOUS LES EMPLOYEURS PEUVENT AGIR POUR LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE



« Concrètement, être un employeur engagé nous permet de faire une saine gestion de notre relève, de travailler sur la rétention et sur l'engagement de nos employés. Depuis 2015, nous avons une conseillère en développement des compétences, dont le rôle est de développer des outils afin de faire grandir nos employés et d'assurer leur épanouissement professionnel. »

Nathalie Savard, responsable des ressources humaines, Verbom



« En tant qu'employeur engagé, on tente d'embaucher le plus de stagiaires possible, pour qu'ils aient la chance d'appliquer les connaissances qu'ils ont acquises à l'école. Aider notre main-d'œuvre et nos jeunes à développer leurs compétences techniques nous permet de développer des produits de qualité. De voir les jeunes s'épanouir à travers un stage et de leur transmettre notre passion, ça n'a pas de prix! »

Olivier Lacombe, cofondateur et directeur technique, eLab Extrusion

LES AVANTAGES D'ADHÉRER AU MOUVEMENT EMPLOYEURS ENGAGÉS POUR LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE EN ESTRIE



DU SOUTIEN, DE LA FORMATION ET DES OPPORTUNITÉS DE RÉSEAUTAGE

- Activités d'échange, formations, conférences et ateliers de travail avec des experts
- Appartenance à un réseau d'employeurs ayant à cœur la réussite des jeunes
- Outils pratiques pour optimiser votre gestion des étudiants-employés et des stagiaires

UNE BELLE VISIBILITÉ POUR VOTRE ENTREPRISE

- Activités médiatiques régionales mettant en lumière l'engagement des employeurs engagés pour la réussite éducative
- Publication gratuite de vos offres d'emploi sur la page Facebook des partenaires du mouvement
- Nom et logo de votre entreprise sur la liste des employeurs engagés pour la réussite éducative en Estrie
- Vignette dans la vitrine de votre entreprise et affiche témoignant de vos bonnes pratiques

VOS ENGAGEMENTS EN TANT QU'EMPLOYEUR ENGAGÉ POUR LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE EN ESTRIE



- ✓ Allouez à vos étudiants-employés et à vos stagiaires un **horaire de travail favorisant leur réussite éducative**. Pour les étudiants-employés, idéalement entre 10 et 15 heures/semaine pour un maximum de 20 heures. Ces balises concernent les étudiants à temps plein.
- ✓ Prévoyez un **horaire de travail adapté aux besoins** de vos étudiants-employés et de vos stagiaires, et plus particulièrement pendant les **périodes d'examen et les remises de travaux**.
- ✓ Prévoyez un **temps de repos** suffisant entre une période de travail et une journée d'apprentissage.
- ✓ Assurez-vous que la priorité de vos étudiants-employés et de vos stagiaires demeure l'obtention d'un **diplôme qualifiant**.
- ✓ Mettez en place un **processus d'accueil, d'intégration et de suivi** de vos étudiants-employés et de vos stagiaires.
- ✓ Offrez un milieu de travail ou de stage sain et axé sur le **développement des compétences**.



EMPLOYEURS ENGAGÉS

POUR LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE
ESTRIE

**VOUS SOUHAITEZ JOINDRE LE
MOUVEMENT DES EMPLOYEURS
ENGAGÉS POUR LA RÉUSSITE
ÉDUCATIVE EN ESTRIE?
VOUS VOULEZ EN CONNAITRE
DAVANTAGE? COMMUNIQUEZ
AVEC L'AGENT RESPONSABLE
DE VOTRE MRC OU DE VOTRE
LOCALITÉ.**

JECHOISIMONEMPLOYEUR.COM

Le mouvement *Employeurs engagés pour la réussite éducative en Estrie* vise à sensibiliser et à accompagner les employeurs de la région dans leur rôle en matière de réussite éducative. En cette période de rareté de main-d'œuvre, nous devons, plus que jamais, soutenir cette cause afin d'assurer l'épanouissement socioprofessionnel du plus grand nombre d'individus, et consolider le développement d'une relève compétente et qualifiée.

Une initiative de :



Avec le soutien de :



En collaboration avec :



1. Institut de la statistique du Québec (ISQ). *Enquête québécoise sur la santé des jeunes au secondaire 2016-2017.*
2. Centre d'études et de recherche sur les transitions et l'apprentissage (CERTA). *Enquête menée en 2015 en Estrie auprès des jeunes de 15 à 25 ans.* Pour un résumé des faits saillants, voyez la fiche *La conciliation études-travail chez les jeunes de l'Estrie.*
3. Ministère de l'Éducation (2022). Donnée produite par ÉCOBES - Recherche et transfert dans le cadre du projet *CartoJeunes.*
4. Léger (2018). *Faits saillants - Sondage auprès des Québécois de 18-34 ans ayant décroché, pensé à décrocher ou raccroché.* Réseau québécois pour la réussite éducative, 28 pages.